



Réf. Farde e-Assemblées : 2410648

N° OJ : 13

Projet d'Arrêté - Conseil du 28/06/2021

Objet : Asbl "SKINFAMA".- Subside : 5.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2021;

Considérant que l'asbl "SKINFAMA" demande un subside de 5.000,00 EUR pour le Festival "Congolisation" du 30 juin au 3 juillet 2021 au KVS;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article unique.- Un subside de 5.000,00 EUR à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2021 est octroyé au profit de l'asbl "SKINFAMA".

Annexes :